

■ **Auberge de l'Union, Hélène Clerc**, à Chavannes-les-Forts, exploitation d'un café-restaurant. Entreprise individuelle. (FOSC du 11.01.2002, p. 5). Par ordonnance du 03.06.2003, le Président du Tribunal de la Glâne, à Romont, a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 34 du 07.01.2004
(02068508 / CH-217.0.310.938-7)